
**FOURNITURE D'UN
TRACTOPELLE SPECIAL MILIEU
DECHETTERIES**

**MARCHE
2019 – 01**

**Cahier des clauses
Techniques
particulières
CCTP**

SOMMAIRE

1. Objet du marché	3
2. Descriptif technique	3
3. Livraison du matériel	4
4. Garantie technique	4
5. Marchandises remises au titulaire.....	5
6. Formation.....	5

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet de définir un ensemble neuf composé d'un tractopelle spécialement conçu pour la gestion des déchets en déchetteries.

La partie avant de chargement sera équipée d'un godet à grappin avec des stabilisateurs intégrés.
A l'arrière, la pelle sera équipée d'un système de compaction des déchets avec des dents trapézoïdales.

Ce véhicule est destiné à évoluer dans les déchetteries et les points propres du territoire de la Communauté de Communes de la Matheysine, principalement sur le site de Sousville.

2. Descriptif technique

Le présent C.C.T.P a pour objet de définir un ensemble composé d'une chargeuse pelleuse spéciale étudiée et conçue pour évoluer dans les déchetteries et pour traiter les déchets ménagers.

L'outil permettra de charger grâce à un godet grappin les déchets dans les bennes et de compacter ces déchets à l'aide d'un système de compaction monter sur la pelle rétro.

Le tractopelle permettra d'avoir une hauteur de travail assurant une bonne visibilité dans la benne même stationné au niveau du bas de quai.

Il est demandé, par conséquent, aux candidats d'intégrer ces conditions spécifiques et une attention particulière devra être apportée aux risques d'évolution en déchetterie.

L'appel d'offres se compose d'un seul lot du fait de l'impérative nécessité d'intégration du véhicule.

Moteur / Châssis

- Moteur : puissance comprise entre 105 cv et 120 cv répondant aux normes en vigueur, couple minimal de 500 Nm
- Transmission : 4 x 4 et 4 roues directrices avec marches en crabe, transmission powershift
- Pneumatiques : pnes industriels pour surfaces dures, pack anti crevaison
- système hydraulique : débit variable (minimum 150 l/min)

Equipement chargeur

- Commandes assistées par joystick intégrés sur le siège
- Attache rapide hydraulique avant avec fourches intégrées
- Clapets de sécurité sur vérins de levage et cavage avant
- Benne à grappin avec stabilisateurs intégrés (hauteur de travail mini + 60 cm)

Equipement pelle arrière

- Commandes assistées par joystick intégrés sur le siège
- Déplacement latéral hydraulique
- Stabilisateurs à l'arrière (hauteur de travail mini + 60 cm)
- Clapets de sécurité sur vérins flèche et balancier
- Rouleau de compactage avec dents trapézoïdales

Cabine

- conforme aux normes ROPS / FOPS
- Climatisation
- Système de renvoi de données par GPS
- Vitres teintées
- Eclairage et signalisation conformes au Code de la route
- Gyrophare et 4 phares de travail à l'avant et à l'arrière

3. Livraison du matériel

Délai d'exécution

Le délai de livraison à partir de la notification sera détaillé dans le mémoire technique.

Transport

Les fournitures sont livrées à destination franco de port.

Lieu de livraison

Déchetterie intercommunale de La Mure
Route de Gap
38350 Sousville

Opérations de vérification

Les vérifications quantitatives et qualitatives sont effectuées lors de la livraison ou de l'exécution des prestations dans les conditions prévues au CCAG.

Décision après vérification, admission

Suite aux vérifications, les décisions d'admission, de réfaction, d'ajournement ou de rejet sont prises dans les conditions prévues au CCAG, par :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Matheysine

4. Garantie technique

La prestation est garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière, et ceci pendant un minimum de 12 mois à compter du jour de la date d'admission de la fourniture.

Les garanties de chaque composants (porteur, grue et benne) seront détaillées dans le mémoire technique.

5. Marchandises remises au titulaire

Aucune marchandise appartenant à l'administration ne sera remise au titulaire.

6. Formation

L'adjudicataire du marché assurera la formation du personnel chargé d'entretenir et d'utiliser le matériel fourni. Pour ce faire, il mettra à la disposition de la personne responsable du marché un formateur qualifié.